



## LE REGLEMENT SPORTIF GENERAL

**Pour l'uniformité du tournoi, veillez à faire appliquer des conditions et règles de jeu identiques, toutefois, chacun des clubs organisateurs reste libre d'aménager ce règlement, en accord avec ATLANTINE Basket, pour la bonne organisation de son tournoi.**

### A) - CATEGORIE

- Minimes masculins et féminin (année 93/94)
- Ouvert aux niveaux de compétition :
  - **Départemental** : Les équipes de niveau départemental devront participer à un tournoi 1<sup>ère</sup> phase. L'équipe qui remportera ce tournoi sera invitée à participer à un tournoi de 2<sup>ème</sup> phase qui sera qualificatif pour les finales nationales.
  - **Régional et National** : Les équipes de ce niveau s'affronteront lors d'un même tournoi de qualification. Le 1<sup>er</sup> du niveau régional et le 1<sup>er</sup> du niveau national seront qualifiés pour les finales nationales.
- Ne peuvent participer que les joueurs correspondant à cette catégorie d'âge (benjamins surclassés acceptés)
- Les joueurs étant titulaires d'une licence T peuvent également participer avec le club dans lequel ils ont signé cette licence T. Par contre, ils ne pourront en aucun cas, participer avec leur club d'origine. (Présentation de la licence obligatoire)
- Aucune équipe ne pourra participer en intégrant des joueurs de catégories cadets (tes)
- Aucune équipe ne pourra participer en intégrant un joueur ou une joueuse d'un autre club.
- Vérification des licences FFBB : souhaitée pour la 1<sup>ère</sup> phase, obligatoire lors des tournois de qualifications et des finales nationales à Saint Jean de Monts
- **Ne pourront être qualifiés pour la phase suivante (tournoi de qualification ou finales nationales) que des équipes engagées en championnat minime officiel FFBB.**

### B) - REGLES DU JEU

- Défense : toute défense autorisée
- Durée des matchs : 2 x 10 minutes : temps non décompté sauf pour les finales 2 x 10 minutes « décompté ».
- Règles générales (code de jeu F.I.B.A.)

## - Règles particulières :

- ▶ Elimination à 4 fautes personnelles.
- ▶ Une faute disqualifiante et 2 fautes techniques entraîneront 1 match de suspension à effet immédiat.
- ▶ Le cumul des fautes d'équipe n'entraîne pas lancés-francs. Cependant, si une équipe commet des fautes volontaires, à répétition, à la fin d'une rencontre, et ce afin de «casser» le jeu et de gagner du temps, le corps arbitral devra sanctionner l'équipe d'une faute anti-sportive, qui entraînera alors la réparation correspondante.
- ▶ Arrêt du chronomètre : - dernière minute du match sur tous arrêts,  
- sur temps mort (durée 30 secondes)
- ▶ Pas d'arrêt du chronomètre : - sur les lancers-francs  
- sur changement de joueur
- ▶ Modalités de Changement : doit se faire à l'extérieur du terrain devant la table de marque, le joueur sortant autorise son coéquipier à le remplacer en lui tapant dans la main.  
*Conseil : matérialiser à l'aide de plots, une zone de remplacement dans laquelle les joueurs doivent se taper dans la main.*
- ▶ 1 temps mort (30 secondes) autorisé par mi-temps,
- ▶ En cas d'égalité lors d'un match à élimination directe : prolongation 1 x 3 minutes. En cas de nouvelle égalité au score à l'issue de la prolongation, c'est le "point en or" (1<sup>er</sup> point marqué après un entre-deux au centre du terrain) qui départagera les deux équipes.
- ▶ La réparation pour une Faute Antisportive, Technique ou disqualifiante sifflée aux joueurs et / ou entraîneurs sera de 2 lancers-francs avec arrêt du chronomètre + la possession du ballon.

### C) - DUREE DU TOURNOI

- Sur 1 journée de préférence

### D) - ARBITRAGE

Vous avez la possibilité de demander à chaque club participant de fournir un arbitre, ce qui vous aidera dans votre tâche de club organisateur d'un tournoi de **la M<sup>ie</sup> C<sup>é</sup>line Basket Go**. Pour les tournois de qualifications pour les finales (niveau départemental ou régional-national), il est préférable de prévoir des arbitres officiels.

### E) - CLASSEMENT

1 - Pour les matchs de poules : 3 points par match gagné, 2 points par match nul et 1 point par match perdu.

- 2 - En cas d'égalité de points entre deux équipes de la même poule, prise en compte :
- a - du nombre de matchs gagnés,
  - b - du point avérage particulier (match qui les a opposées),
  - c - du point avérage général (différence entre les points marqués et encaissés),
  - d - du nombre total de points marqués (meilleure attaque),
  - e - du nombre total de fautes commises
- 3- En cas d'égalité de points entre trois équipes de la même poule, prise en compte :
- a - du nombre de matchs gagnés,
  - b - du point avérage particulier  
(matchs qui les ont opposées : sauf match contre équipe 4ème)
  - c - si égalité entre deux équipes seulement à ce moment là, revenir au point avérage particulier.
  - d - si non, point avérage général (différence entre les points marqués et encaissés),
  - e - du nombre total de points marqués (meilleure attaque),
  - f - du nombre total de fautes commises

#### F) - QUALIFICATION POUR LA SUITE DE LA COMPETITION

**1 – Niveau départemental** : Lors d'un tournoi de 1<sup>ère</sup> phase, l'équipe vainqueur est qualifiée pour le tournoi 2<sup>ème</sup> phase qui regroupera l'ensemble des vainqueurs de la tournois 1ère phase du secteur géographique concerné. Ce secteur géographique sera défini par l'organisation nationale, en fonction des tournois réalisés.

Le vainqueur du tournoi 2<sup>ème</sup> phase sera ensuite qualifié pour les finales Nationales à Saint Jean de Monts.

**2 – Niveau Régional / National** : Si un tournoi regroupe un minimum de 4 équipes de niveau régional et 4 équipes de niveau championnat de France. L'équipe la mieux classée dans chacun des deux niveaux sera qualifiée par les finales nationales. Si le tournoi regroupe moins de 4 équipes de chaque niveau, une seule place pour les finales nationales sera attribuée au vainqueur du tournoi.

#### G) - PARTICIPATION D'EQUIPES ETRANGERES

Pour la 1<sup>ère</sup> année, nous proposons aux clubs organisateurs, la participation d'équipes étrangères à *la Mmie Cécile* Basket GO. En cas de participation d'une ou plusieurs équipes étrangères sur un tournoi de qualification, l'équipe qui obtiendra leur meilleur classement sera invité à participer aux Finales Nationales à Saint Jean de Monts. Dans ce cas précis, les niveaux de jeu faisant référence en France (Départemental, Régional ou Nationale) n'ayant pas d'équivalence dans autres pays européens, ATLANTINE Basket, se réserve le droit de choisir pour chaque équipe étrangère le niveau de jeu auquel celle-ci participera.

*En cas de réclamation d'un responsable d'équipe, la décision sur le litige sera prise, immédiatement, par le responsable technique de l'organisation et les officiels de la rencontre (table de marque et arbitres). Cette décision ne sera pas contestable.*

*Pour plus de renseignements, ne pas hésiter à prendre contact avec ATLANTINE Basket organisateur du tournoi *la Mmie Cécile* Basket GO au 06.03.06.55.05.*